



COMMISSION DES VELODROMES ROMANDS

Michel VAUCHER, Président

Av. Recordon 16

1004 LAUSANNE / SWITZERLAND

REUNIONS SUR PISTE 2012

VELODROME DU CMC AIGLE – VEL D'HIV GENEVE

REGLEMENTS

PARTICIPATION :

Sur inscription préalable ou sur invitation de l'organisateur.
Ces réunions sont ouvertes à tous les coureurs **licenciés**, ayant l'expérience de la piste.

Licence valable 2012 obligatoire.

Catégories autorisées :

- Élités, Amateurs, ev. Juniors confirmés = **pistards**
- **Féminines, Juniors débutants et cadets**, ayant pratiqué la piste. (initiations)
- **Ecoliers U15 (1998-1999)**

Les coureurs de la catégorie Master, ne sont pas admis aux compétitions.

Les Juniors débutants peuvent participer aux courses, avec la catégorie Féminines et cadets.

Lors de leur premier « Podium » ils passent dans la catégorie Pistards.

Si nous avons plus de 20 coureurs inscrits, nous ferons une course de sélection en début de la soirée, afin de déterminer les 20 coureurs qui prendront part à la réunion. Pour les coureurs non sélectionnés, une course de consolation sera organisée selon le nombre de coureurs éliminés.

DEVELOPPEMENTS :

Catégorie Ecoliers U15, **max. 6,28m (50x17)**

Catégorie Juniors, Cadets + Féminines, **max. 6,86m (51x16)**

Catégorie Pistards : **Libres**

DISCIPLINES :

Catégorie Pistard.

OMNIUM 4 à 5 disciplines selon le nombre de coureurs.

Catégorie Juniors, Féminines et Cadets.

OMNIUM 3 à 4 disciplines selon le nombre de coureurs.

Catégorie Ecoliers U15.

Omnium 2 disciplines.

MADISON : Sur sélection uniquement.

☎ + Fax : 41 (0) 21 / 624 24 88 - Mobile : 41 (0) 79 / 451 27 66

E-mail : vaucher.michel@bluewin.ch



COMMISSION DES VELODROMES ROMANDS

Michel VAUCHER, **Président**

Av. Recordon 16

1004 LAUSANNE / SWITZERLAND

REGLEMENT OMNIUM :

Les classements obtenus par les coureurs sont cumulés après chaque épreuve. Les coureurs ont l'obligation de participer à toutes les épreuves du programme pour être classé.

Le coureur qui abandonne une épreuve, se verra attribuer le rang de la dernière place plus une pénalité de 5 points.

Le vainqueur sera le coureur ayant totalisé le moins de points au classement cumulé.

Tous coureurs Juniors, participant dans la catégorie Pistards, se verront attribuer une déduction de 3 points au classement.

En cas d'ex-æquo, le vainqueur sera le coureur ayant réalisé le meilleur classement dans la courses aux points.

INSCRIPTIONS :

Inscriptions online via le site Internet de la Commission de Vélodromes. www.velodromes.ch

Ou par courrier, ceci afin de permettre aux organisateurs de prévoir le programme de chaque soirée.

Délai pour l'inscription :

- Par email : 24 heures avant la course
- Par courrier : 7 jours avant la course
- Inscription sur place possible 45 minutes avant les courses. + voir modalité de majoration de prix. Frs.5.-
- (Attention aux nombres de coureurs autorisés)

FINANCE D'INSCRIPTION :

Ecoliers : Gratuite

Féminines, Cadets :

Frs. 10.- / Eur. 8.-

Juniors :

Frs. 10.- / Eur. 8.-

Pistards :

Frs. 15.- / Eur. 11.-

PAIEMENT PAR CCP :

17-373876-2 Commissions des Vélodromes Romands 1004 Lausanne

DOSSARDS :

Inscription sur place : **Majoration de Frs. 5.-**
de 18h00 à 18h45 au vélodrome (2 dossards)

Un dossard mal placé, entraîne le non-classement du coureur.

Licence en dépôt pour recevoir les dossards.

Tous les coureurs inscrits qui n'ont pas retiré leur dossard avant 18h45, sont considérés comme non partant.

En cas de retard justifié, veuillez prévenir au no. 079 338 74 44, de l'heure de votre arrivée, les responsables pourront vous autoriser éventuellement à prendre le départ des prochaines courses.

☎ + Fax : 41 (0) 21 / 624 24 88 - **Mobile :** 41 (0) 79 / 451 27 66

E-mail : vaucher.michel@bluewin.ch

